

**Lettre envoyée par courriel.**

Ottawa, le 15 décembre 2025

L'honorable Maninder Sidhu, C.P., député  
Ministre du Commerce international  
125, promenade Sussex  
Ottawa, ON K1A 0G2

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député  
Ministre des Finances et du Revenu national  
Ministère des Finances du Canada  
90, rue Elgin  
Ottawa, ON K1A 0G5

L'honorable Heath MacDonald, C.P., député  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
1341, chemin Baseline  
Ottawa, ON K1A 0C5

**Objet : Impacts des tarifs douaniers chinois sur les entreprises agricoles canadiennes**

Messieurs les Ministres,

Comme vous le savez, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est un organisme sans but lucratif non partisan qui représente les intérêts de 100 000 petites et moyennes entreprises (PME) dans tout le Canada, dont 5 950 dans le secteur agricole. En août 2025, la Chine a imposé des tarifs douaniers de 75,8 % sur les graines de canola qui sont venus s'ajouter aux tarifs sur les produits agricoles et aquatiques en vigueur depuis mars 2025. **Nous vous écrivons pour vous informer des résultats d'un sondage récent de la FCEI mesurant les impacts des tarifs douaniers chinois sur les entreprises agricoles et les PME qui gravitent autour d'elles.**

Le contexte économique actuel est particulièrement difficile pour les PME. Les conflits commerciaux en cours, l'instabilité des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des coûts les placent devant des perspectives très incertaines.

Selon le *Baromètre des affaires* de la FCEI, l'indice de confiance des PME demeure faible, s'élevant à 55,5 en novembre<sup>1</sup>. La faiblesse de la demande des consommateurs reste le principal facteur limitant les ventes et la croissance pour les PME (52 %) et les entreprises agricoles (47 %)<sup>2</sup>.

### **Impacts des tarifs douaniers chinois sur les produits agricoles et aquatiques**

En septembre 2025, 4 entreprises agricoles sur 10 ont été frappées par les tarifs douaniers chinois imposés sur les produits agroalimentaires et aquatiques, dont 24 % directement<sup>3</sup>. De nombreux propriétaires de PME touchés ont déclaré avoir dû absorber ces coûts supplémentaires, ce qui a fortement réduit leurs marges bénéficiaires. Un producteur de canola a déclaré devoir absorber des coûts estimés à près de 100 000 \$ pour 5 000 acres. Dans une entreprise du secteur des fruits de mer et du homard, les coûts des tarifs pourraient représenter entre 75 000 \$ et 100 000 \$ cette année. De nombreux propriétaires de PME font de leur mieux pour se tourner vers de nouveaux marchés, mais ce virage prend du temps, et leur capacité d'absorption dans l'intervalle est limitée.

Par effet d'entraînement, les tarifs douaniers chinois mettent aussi d'autres secteurs sous pression dans les régions qui dépendent de l'agriculture. Par exemple, ils ont des répercussions pour près d'un tiers des entreprises (32 %) du Manitoba, soit 6 % de plus qu'en avril<sup>4</sup>. Les acteurs du secteur agricole forment aussi une part importante de la clientèle des entreprises des secteurs de l'hébergement et de la restauration, du commerce de détail et de la construction de leurs régions. Confrontés à des marges bénéficiaires réduites et à l'incertitude commerciale, ils ont réduit leurs dépenses dans ces entreprises ou suspendu leurs investissements.

### **Réévaluer la stratégie canadienne de subventions pour les véhicules électriques (VE)**

Compte tenu de l'importance des industries agricoles pour l'économie canadienne, nous recommandons au gouvernement de réévaluer ses politiques en matière de tarifs douaniers et de subventions visant les véhicules électriques afin d'atténuer leurs répercussions imprévues sur les PME. Bien que la surtaxe sur les VE fabriqués en Chine ait été mise en place pour soutenir le développement de l'industrie des VE au Canada, le gouvernement devrait se demander s'il est toujours pertinent de poursuivre cette politique de subventionner de grandes multinationales déjà profitables, en particulier dans le contexte commercial actuel.

### **Recommandations**

Maintenant plus que jamais, le gouvernement fédéral doit soutenir les PME touchées par la guerre commerciale. Ces entreprises font les frais de tensions géopolitiques indépendantes de leur volonté et méritent d'être soutenues de manière rapide et significative. Pour répondre à ce besoin urgent, le gouvernement fédéral pourrait prendre les mesures suivantes afin de donner un répit financier aux PME touchées.

<sup>1</sup> FCEI, *Baromètre des affaires*, novembre 2025, n = 666.

<sup>2</sup> FCEI, *Baromètre des affaires*, octobre 2025, n = 752 (agriculture : n = 64).

<sup>3</sup> FCEI, sondage *Votre voix* - septembre 2025, n = 1 194.

<sup>4</sup> FCEI, sondage *Votre voix* - avril 2025, du 10 au 24 avril 2025, n = 2 450.

*Pour les PME agricoles :*

- **Simplifier les programmes de gestion des risques de l'entreprise**, notamment Agri-stabilité, Agri-investissement et le Programme de paiements anticipés, afin qu'ils fournissent un soutien adéquat aux entreprises agricoles, rapidement et sans formalités administratives inutiles.
- **Mieux faire connaître les services**, comme ceux offerts par le Service des délégués commerciaux et Exportation et développement Canada, pour aider les PME à explorer et à conquérir de nouveaux marchés plus efficacement.

*Pour toutes les PME :*

- **Réduire le taux fédéral d'imposition des petites entreprises** afin de stimuler l'économie en cette période difficile. Ramener ce taux de 9 % à 6 % coûterait au gouvernement environ 2,1 milliards de dollars, soit une fraction du coût de nombreux programmes économiques, qui s'accompagnent souvent d'un fardeau administratif, contrairement à une réduction d'impôt.
- **Réduire le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour les petits employeurs** ou faire passer la répartition employeur-employé de 60-40 à 50-50.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces questions et demeurons à votre disposition pour approfondir la discussion. Vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse [juliette.nicolay@fcei.ca](mailto:juliette.nicolay@fcei.ca).

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.



Jasmin Guénette  
Vice-Président,  
Affaires nationales



Christina Santini  
Directrice,  
Affaires nationales



Juliette Nicolaï  
Analyste des politiques,  
Affaires nationales

c.c. : Chris Forbes, sous-ministre, ministère des Finances  
 Lawrence Hanson, sous-ministre, Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 Rob Stewart, sous-ministre du Commerce international